



BILAN de COMPETENCES

PROGRAMME
24 HEURES





HORPER en quelques mots



Horper est une entreprise de Conseil et de Formation en Gestion des Ressources Humaines.

Après avoir passé 15 années au sein de grandes entreprises industrielles (ST Microelectronics, Nestlé et Barilla), Frédéric GAUVRIT a créé le cabinet HORPER en 2014.

Aujourd'hui, HORPER c'est une équipe de 4 personnes composée de 2 consultants experts en gestion des ressources humaines, d'une responsable pédagogique et d'une chargée de recrutement.

Nos missions ?

Accompagner et conseiller les entreprises avec ou sans service RH, recruter, former à travers des actions de formation, des équipes ou des personnes en individuel, accompagner et conseiller dans le cadre des bilans de compétences, transmettre aux plus jeunes lors des moments d'accompagnement scolaire mais aussi les conseiller dans leur orientation,

Nos maîtres-mots se déclinent sur-mesure, en fonction de vos besoins pour être au plus près de vos attentes.

01 ACCOMPAGNER

02 CONSEILLER

03 TRANSMETTRE

BILAN de COMPETENCES



Les objectifs

- Identifier ses aspirations : ses valeurs, ses besoins, sa personnalité.
- Analyser ses compétences : ses ressources, ses savoirs, ses savoir-faire, ses savoir-être, sa valeur ajoutée afin de définir un projet professionnel.
- Permettre à travers le projet professionnel d'envisager l'avenir de manière positive, de développer son employabilité et de sécuriser son parcours.
- Définir un plan d'actions permettant de mettre en œuvre le projet envisagé.
- Développer, grâce à la transmission d'outils, de l'autonomie vis-à-vis de la gestion de son avenir professionnel.

Les compétences **visées**



Prendre des décisions

Sur la base d'une meilleure connaissance de soi et de ses compétences.



Mieux connaître

Le marché de l'emploi et la variété des métiers.



Savoir détecter

Les compétences recherchées par les employeurs et les attendus lors d'un entretien d'embauche.



Identifier

Les dispositifs pour se former et les financements possibles.



Le public visé et les prérequis

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics sans prérequis.



Chercheurs
d'emploi



Salariés



Dirigeants



Auto-
entrepreneurs

Les moyens **pédagogiques**, les techniques et les méthodes d'**encadrement**



Des RV sur-mesure

- Selon un calendrier co-construit en amont.
- Dans nos locaux, dans des espaces au calme en toute confidentialité.



Des analyses complémentaires

- Analyse de vos intérêts professionnels.
- Analyse comportementale.
- Partage collaboratif des résultats.



Apports de connaissances

- Les métiers et le marché de l'emploi.
- Les formations possibles.
- Les moyens de financement.



La synthèse

- Le projet envisagé.
- Les atouts pour réussir.
- Le plan d'actions.

Le déroulement



Le programme en 24 heures

3 grands moments / 3 grands modules.

01 Module 1

La phase préliminaire.



Durée envisagée :

1 séance de 4 heures.

Objectifs :

- Analyser votre besoin.
- Déterminer vos attentes et vos objectifs.
- Analyser la dynamique de votre parcours.
- Coconstruire le programme d'accompagnement, les objectifs et définir les modalités de sa mise en œuvre.
- Coconstruire le planning en fonction de vos disponibilités.

Objectifs :

- Restituer les premiers éléments de l'expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées.
- Analyser les intérêts professionnels et réaliser une analyse comportementale (DISC).
- Mettre en perspective le projet.
- Élaborer des voies d'orientation pour faire émerger des pistes professionnelles réalistes et réalisables.
- Rencontrer des professionnels pour échanger et comprendre mieux le(s) métier(s) et leur(s) environnement(s).
- Mettre en adéquation le ou les projets avec le marché de l'emploi.

02 Module 2

La phase d'investigation.



Durée envisagée :

16 heures, soit 4 séances de 4 heures.

03 Module 3

La phase de conclusion.



Durée envisagée :

1 séance de 4 heures.

Objectifs :

- Finaliser le projet.
- Prévoir les principales étapes du projet et définir le plan d'actions.
- Restituer la synthèse finale.

MOYENS permettant DE SUIVRE LES RESULTATS



Le suivi des résultats

- À l'issue du bilan de compétences, une synthèse est remise au bénéficiaire.
- Au cours du bilan de compétences, le bénéficiaire remplit une attestation de présence.
- À l'issue du bilan de compétences, le bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation.
- Un suivi à six mois après la remise de la synthèse, est proposé au bénéficiaire. Au cours d'un entretien, un point sur le projet (freins et réussites) peut être réalisé.

Les modalités et les délais d'accès



01

Demande de prestation

02

Transmission du devis par mail ou par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr.

03

Après acceptation du devis et signature du contrat, le bilan de compétences peut commencer dans un délai minimum de 15 jours.

04

Le calendrier des séances est co-construit lors du premier rendez-vous.

ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens mis en oeuvre

- Notre établissement est conforme à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Le site HORPER est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) : place de parking dédiée et accessibilité avec rampe d'accès aux espaces d'accompagnement individualisé.
- Pour toute autre situation de handicap, contactez notre référente handicap : Mme Gauvrit par mail : m.gauvrit@horper.fr afin qu'elle puisse mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour vous accueillir et préparer le matériel, espace et supports adaptés à votre handicap.
- Notre démarche est de mieux prendre en compte vos besoins, permettre de construire des aménagements, être à votre écoute et vous donner la possibilité de suivre votre accompagnement dans des conditions optimales.
- Personne ressource handicap formation en région Pays de la Loire : Damien GOUGEON - 02 40 48 30 66 - rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
- MonParcoursHandicap.gouv.fr : Mon Parcours Handicap m'informe de manière officielle et m'accompagne dans mon quotidien.

Le prix et les financements possibles de la prestation



2000 € TTC

Cette offre de formation est éligible au CPF* (*Compte Personnel de Formation).

Depuis le 1er janvier 2017, le bilan de compétences peut être financé dans le cadre du CPF*(*Compte personnel de formation). Le CPF est le moyen idéal pour financer un bilan de compétences : procédure simplifiée, confidentialité vis-à-vis de l'employeur, délai rapide d'acceptation du dossier. Le CPF est aussi mobilisable par les agents de la fonction publique et les chefs d'entreprise.

Depuis le 19 novembre 2019, la demande de financement se fait directement via l'application <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

À noter : les agents de la fonction publique d'État et territoriale doivent adresser leur demande à leur administration et les agents de la fonction publique hospitalière doivent adresser leur demande à l'ANFH.

Le bilan de compétences peut être financé via le « Plan de Développement des Compétences » de votre employeur (entreprise, association, collectivités). Vous bénéficiez alors du financement intégral de la prestation.

En tant que demandeur d'emploi, le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de Pôle emploi.

C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer son bilan de compétences, sans inconvénients et longueurs administratifs.

L'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap ou le service social de la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance) permettent de financer le bilan de compétences. Certains dispositifs spécifiques régionaux ou départementaux permettent également de financer cette prestation.

Notre offre en synthèse





HORPER

Retrouvez-nous

www.horper.fr

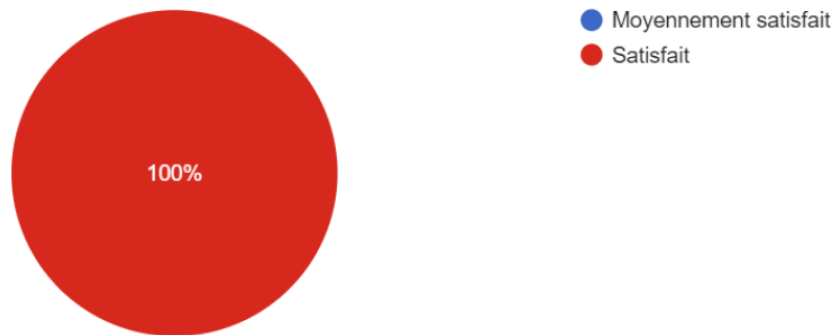
 06.87.11.74.64

 contact@horper.fr



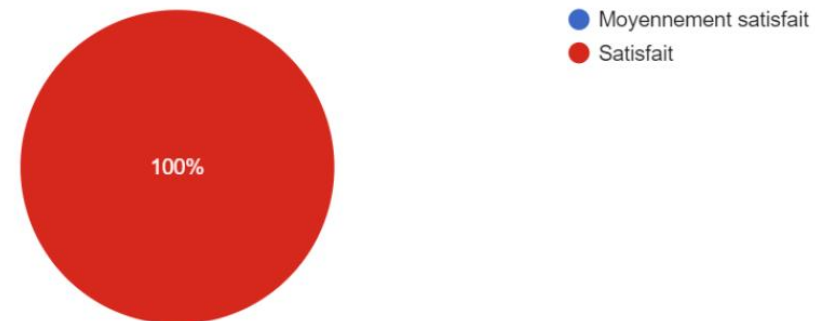
LORS DE LA PHASE PRELIMINAIRE, CONCERNANT LA QUALITE DE L'ANALYSE DE VOTRE DEMANDE, VOUS DIRIEZ ETRE :

3 réponses



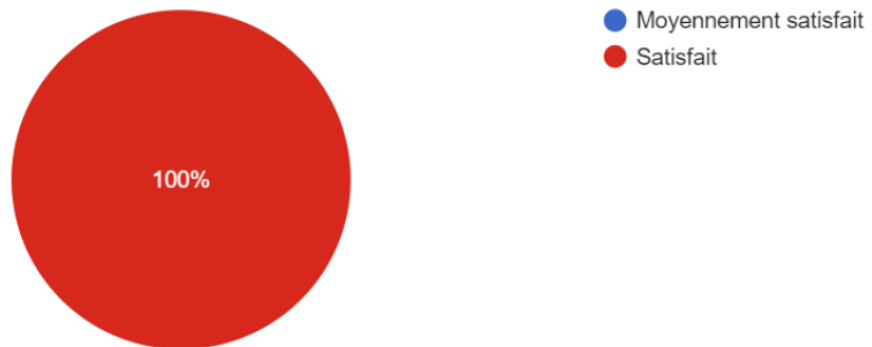
LORS DE LA PHASE D'INVESTIGATION, CONCERNANT LES OUTILS UTILISES POUR FAIRE AVANCER VOTRE REFLEXION, VOUS DIRIEZ ETRE :

3 réponses



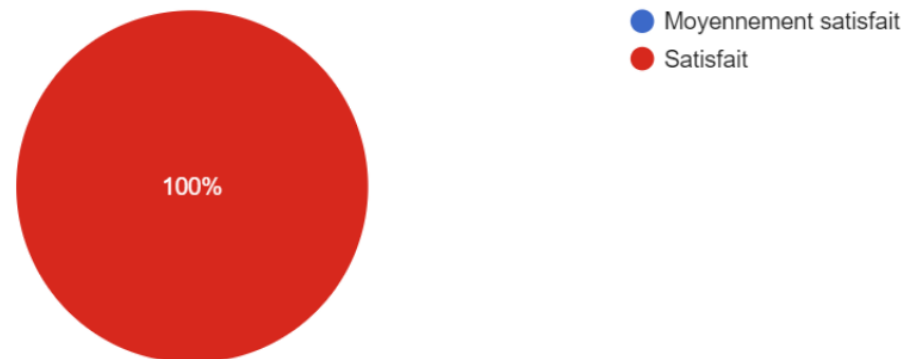
COMMENT JUGEZ-VOUS LA CLARTE DES EXPLICATIONS DU CONSEILLER DU BILAN ?

3 réponses



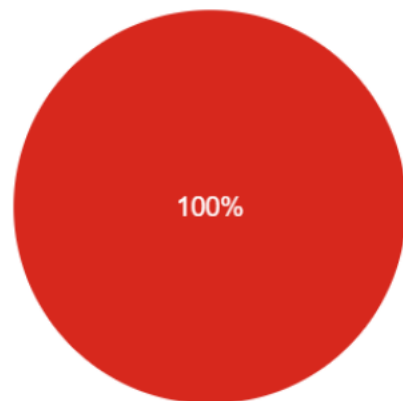
CONCERNANT LA RELATION DE CONFIANCE AVEC LE CONSEILLER, VOUS ÊTES :

3 réponses



AU SUJET DES CONDITIONS D'ACCUEIL, VOUS ÊTES :

3 réponses



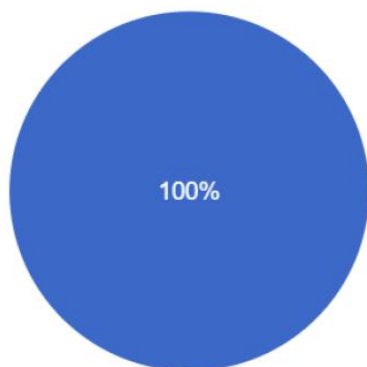
- Moyennement satisfait
- Satisfait



LAISSEZ-NOUS VOTRE AVIS ! (qualité de la prestation, de l'accompagnement, des outils, de la disponibilité...)

DEMAIN, CONSEILLERIEZ-VOUS A QUELQU'UN DE FAIRE UN BILAN DE COMPETENCES AVEC HORPER ?

3 réponses



- Oui
- Non

3 réponses

Je suis pleinement satisfaite de la prestation pendant laquelle j'ai été très bien accompagnée. Je remercie sincèrement Marie et Frédéric pour l'accueil, leur disponibilité et leurs conseils. Les objectifs que je m'étais fixés sont atteints. Je termine ce bilan de compétences confiante pour mon avenir professionnel.

Dès le premier rdv j'ai eu un très bon contact, ce qui à permis de vrai échange en toute confiance. Je me suis laissé guider sereinement lors des différents ateliers pour apporter des réponses le plus sincèrement possible. Le debrief a chaque nouvel entretien était important pour bien rester dans la même logique de fonctionnement avec une bonne gestion du temps lors des rdv. Le vrai plus est le réseau utilisé à la fin du bilan pour permettre d'avoir des contacts avec les professionnels des métiers envisagés.

Grâce à l'accompagnement du cabinet Horper, j'ai pu identifier mes forces, explorer de nouvelles perspectives professionnelles et acquérir une meilleure compréhension de mes objectifs de carrière. Je le recommande vivement à quiconque souhaite faire progresser sa carrière de manière éclairée et épanouissante.